

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire, le **jeudi 29 mars 2012**, salle de la Mairie, en présence de Monsieur LOUVEAU, Trésorier

Absente excusée : S.HARDOUIN pouvoir à V.DE LA HOGUE

Secrétaire de séance : H. SAVARY

Compte administratif 2011

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité des voix. A la clôture de l'exercice, il ressort :

- en investissement, un besoin de financement d'un montant de **332 523 €** ;
- en fonctionnement, un excédent de **196 524 € 59**, auquel s'ajoute l'excédent de l'exercice **2010** d'un montant de **310 867 € 26**, soit un total de **507 391 € 85**, somme qui sera reportée au budget primitif **2012**, en section:
 - d'investissement : **332 523 €**
 - de fonctionnement : **174 869 €**.

Compte de gestion 2011, dressé par Monsieur LOUVEAU, Receveur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve le compte de gestion 2011, dressé par Monsieur LOUVEAU, Trésorier, conforme au compte administratif de la commune.

Budget primitif 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, arrête comme suit le budget primitif 2012 :

- en fonctionnement : dépenses et recettes : **612 071 €**
- en investissement : dépenses et recettes : **687 722 €**

Taux d'imposition 2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, vote les taux d'imposition pour l'année 2012

- Taxe d'habitation : 11.11%
- Taxe sur le foncier bâti : 9.46 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 24.70%
- Cotisation foncière des entreprises : 15.34%

Le produit fiscal attendu pour 2012 s'élève à : **133 751 €**

Eglise / Restauration

La société GB CONSEIL, de Turlaville, réalisera, pour un coût de 780 € 00 HT, un diagnostic des travaux de restauration à effectuer à l'Eglise Saint-Martin de Gonneville.

Fleurissement

Un avis favorable est donné au devis de la société DISTRICO-AGRIAL pour l'achat d'une jardinière qui sera placée devant la Mairie, pour un coût de 213 € HT.

Informations et interventions diverses

- Manifestation à l'Eglise Saint-Martin de Gonneville : la Municipalité souhaite inaugurer les travaux de réfection du retable en invitant la population à un concert gratuit qui aura lieu le samedi 28 avril 2012, à 20 H30.

Un vin d'honneur, servi par le Comité des Fêtes de GONNEVILLE, clôturera cette manifestation.

- Transports scolaires / Abribus : afin d'établir un état des lieux, les Conseillers Généraux sont chargés de se rendre dans chaque commune de leur circonscription.

Pour extrait conforme, le 27/04/2012

Le secrétaire de séance :

Le Maire :

H.SAVARY

L. DUFOUR